

# Maladie d'Alzheimer : conduite à tenir face à des troubles du comportement

**Qui** : les médecins généralistes

**Définition** : c'est un trouble jugé par l'entourage comme perturbant, dérangent, inhabituel, potentiellement dangereux : agitation, opposition, agressivité, idées délirantes, anxiété, troubles de l'humeur, troubles du sommeil, troubles moteurs aberrants (déambulation, ...), troubles de l'appétit. Il existe également des comportements non perturbateurs mais anormaux, comme l'apathie, la dépression.

**Origine des troubles** : multifactorielle, souvent liée à

- des facteurs organiques : un syndrome douloureux (rétention urinaire, fécalome, escarre,...), une déshydratation, un trouble métabolique (hyponatrémie),
- des facteurs environnementaux (lieu, conditions de vie, entourage),
- des facteurs psychiatriques,
- des facteurs iatrogènes.

**Evaluation** :

Utiliser l'échelle comportementale NPI abrégée

Lien vers un site : [http://cm2r.enamax.net/pics/NPI-R\(1\).pdf](http://cm2r.enamax.net/pics/NPI-R(1).pdf)

**Conduite à tenir**

Apprécier le degré d'urgence et la dangerosité ou risque fonctionnel à court terme

Rechercher l'origine, la traiter en priorité quand elle est somatique,

Organiser l'aide de l'entourage (formation, conseils, soutien, aide aux aidants), quand les facteurs sont environnementaux, avec un risque de *burn out* des aidants.

Il est recommandé d'utiliser en première intention des techniques de soins non médicamenteuses appropriées aux troubles du comportement. Elles peuvent permettre d'éviter le recours à des traitements médicamenteux.

**Un traitement par psychotrope ne doit pas être instauré si les symptômes sont d'origine somatique ou iatrogène.**

Selon les recommandations de bonne pratique (HAS 2009):

[www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2009-07/alzheimer\\_troubles\\_comportement\\_perturbateurs\\_synthese.pdf](http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2009-07/alzheimer_troubles_comportement_perturbateurs_synthese.pdf)

**Suivi et prévention** :

■ La prévention des TCP doit reposer sur une stratégie développée et adaptée à chaque patient. Les actions générales de prévention concernent :

- l'information et le soutien aux aidants naturels ;
- la formation des professionnels ;
- l'environnement du patient, qui doit être le plus adapté possible à son état.